

Gouvernance de la Caisse des Dépôts : Jean-René Cazeneuve élu président de la Commission de surveillance

Paris, le 20 novembre 2024

A la suite de la désignation le 6 novembre 2024 par la Présidence de l'Assemblée nationale des trois députés siégeant à la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts, l'instance a procédé, lors de sa séance plénière du 20 novembre, à l'élection de son président parmi les parlementaires qui la composent. Jean-René Cazeneuve, député Ensemble Pour la République de la première circonscription du Gers a été élu.

Réélu député en 2024, Jean-René Cazeneuve siège depuis 2017 à la Commission des finances de l'Assemblée nationale. De 2022 à 2024, il en est le rapporteur général du budget et coordonne le travail parlementaire sur les textes budgétaires. Il siège également au sein de la délégation des collectivités territoriales et de la décentralisation dont il est aujourd'hui vice-président après en avoir été le président entre 2018 et 2022. Avant de s'engager dans la vie publique, il a travaillé 32 ans dans le secteur privé avec comme dernière fonction le poste de directeur général adjoint de Bouygues Telecom.

« Dans un contexte marqué par une instabilité économique sans précédent, des enjeux climatiques majeurs ainsi que des fractures territoriales importantes, la Caisse des Dépôts et l'ensemble de ses filiales et participations stratégiques ont un rôle essentiel à jouer. Elles doivent soutenir et investir dans nos territoires, contribuer au financement de la transition énergétique et écologique, tout en sécurisant l'épargne des Français », affirme Jean-René Cazeneuve. « En tant que président de la Commission de surveillance, je travaillerai sans relâche au service de l'efficacité de la Caisse des Dépôts et de l'intérêt général. » conclut le nouveau président.

La Commission de surveillance est aujourd'hui composée des membres suivants :

- **Député(es)** : Jean-René Cazeneuve, Marie Lebec, Estelle Mercier ;
- **Sénateur(trice)** : Arnaud Bazin, Viviane Artigalas ;
- **Personnalités qualifiées désignées par le Parlement** : Emmanuelle Auriol, Denis Duverne, Lucie Muniesa, Jean-Yves Perrot, Evelyne Ratte ;
- **Personnalités qualifiées de l'État** : Jean-Marc Janaillac ; Marie-Claire Capobianco. Une nomination à venir
- **Représentant(e) du personnel de la Caisse des Dépôts** : Pierre Fourcail, Béatrice de Ketelaere ;
- **Représentant de l'État** : Gabriel Cumenge, sous-directeur à la direction générale du Trésor.

La Caisse des Dépôts est une institution financière publique créée par la loi du 28 avril 1816. Elle est dotée d'un statut et d'un mode de gouvernance uniques en France. Son statut vise à assurer son autonomie, afin qu'elle puisse gérer des fonds privés nécessitant une protection particulière. Elle est ainsi placée « de la manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative ».

Depuis sa création, la Commission de surveillance a pour rôle de veiller à l'accomplissement par la Caisse des Dépôts des missions qui lui sont confiées par la loi et que le groupe public qu'elle forme avec ses filiales exerce ses activités d'intérêt général et ses activités concurrentielles au service du développement économique du pays. Ses attributions dans ce domaine ont été renforcées par la loi Pacte, promulguée en mai 2019. Les règles de gouvernance de l'institution répondent aux principes d'indépendance de la Commission de surveillance et d'autonomie du directeur général.

La Commission de surveillance contrôle et encadre les décisions majeures relatives au groupe Caisse des Dépôts (dont le bilan total agrégé dépasse 1300 Md€). Elle délibère notamment sur les orientations stratégiques, les opérations d'investissements supérieures à 150 M€ et adopte le budget. La Commission de surveillance est composée de seize membres dont le mandat dure trois ans : trois députés, deux sénateurs, cinq personnalités désignées par le Parlement, trois personnalités désignées par l'État, deux représentants du personnel de la Caisse des Dépôts, et un représentant de l'État.

Pour tout savoir sur le rôle et l'organisation de la Commission de surveillance, plus généralement sur la gouvernance de la Caisse des Dépôts : <https://www.caissedesdepots.fr/modele-unique/gouvernance>

Contacts

Presse : Nathalie Police – nathalie.police@caissedesdepots.fr – Tel : 06 07 58 65 19

Commission de surveillance : commissiondesurveillance@caissedesdepots.fr - 06 32 60 24 39

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr

